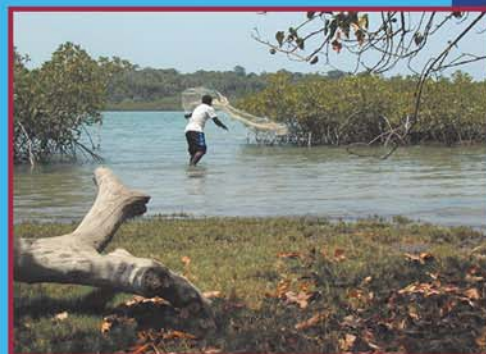
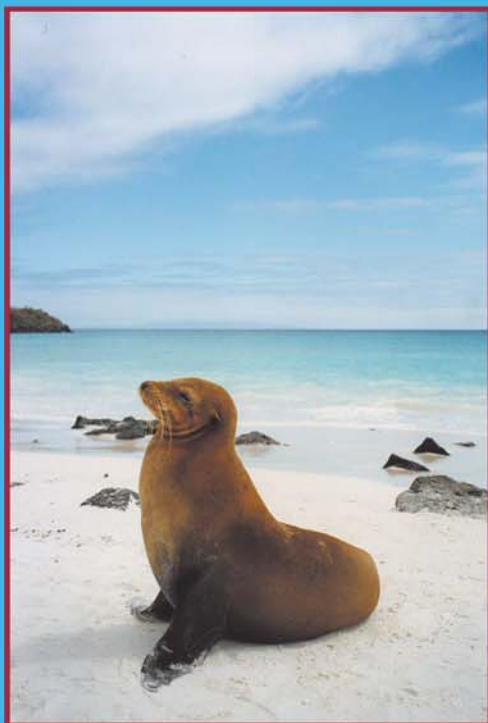


Instrument de suivi de l'efficacité de la gestion des Aires Marines Protégées



Version mise à jour – Juillet 2004

**Adapté* par
Francis Staub, AJH Environmental Services
Marea E. Hatziolos, Banque Mondiale**

** à partir d'un document similaire préparé pour les aires terrestres protégées par
l'alliance WWF / Banque Mondiale pour la conservation et l'utilisation durable des forêts*

Instrument de suivi de l'efficacité de la gestion des Aires Marines Protégées



Préparé pour la Banque Mondiale

Version mise à jour – Juillet 2004

Remerciements

Les auteurs remercient l'alliance Banque Mondiale / WWF pour la conservation et l'utilisation durable des forêts pour leur avoir permis d'utiliser et d'adapter l'outil qu'elle a mis au point dans le contexte de son projet de compilation de rapports sur les progrès réalisés au niveau des aires protégées, "*Reporting progress at protected area sites*".

Les auteurs remercient également tout particulièrement Leah Bunce (US NOAA) et tous ceux qui leur ont fait part de leurs commentaires sur une version préliminaire et ont offert quantités d'informations utiles pour la mise au point de cet outil.

Crédits - Photo de couverture (de gauche à droite et de haut en bas) :

Lion de Mer, parc national des Galapagos, Equateur (David Bonnardeaux/Banque Mondiale, ENV) ; pêcheur lançant son filet, Parc National d'Orango, Guinée Bissau (Peter Kristensen / Banque Mondiale,LAC) ; aquaculture dans la Baie de l'aire marine protégée de Nha Trang (Hon Mun Marine Protected Area Pilot Project) ; récif corallien dans le Pacifique (Nancy Sefton/The Nature Conservancy).

Informations de contact :

Marea E. Hatzios
The World Bank
Senior Coastal and Marine Specialist
Environment Department
Email : mhatziolos@worldbank.org

Francis Staub
AJH Environmental Services
Email : fstaub@environmentservices.com

L'objectif de l'instrument de suivi de l'efficacité de la gestion des Aires Marines Protégées (instrument de suivi) est d'aider les gestionnaires d'aires marines protégées et les diverses parties prenantes à déterminer les progrès réalisés tout au long de leur tâche de gestion. Le document est un instrument de suivi simple et succinct, destiné à aider les gestionnaires à prendre conscience des domaines où ils réussissent, ainsi que de ceux où il leur faut pallier des manquements. Destiné à être rempli par le personnel de l'aire marine protégée (AMP) ou par toutes et autres parties prenantes à l'effort

de protection, cet instrument de suivi peut devenir un excellent exercice de promotion du travail d'équipe.

Le présent document est la version mise à jour d'une version publiée en août 2003. Les principaux changements apportés concernent les sections consacrées à l'évaluation de mise en œuvre des programmes et activités de gestion ; produits et services, et à l'évaluation des résultats et de leur contribution aux objectifs. Par ailleurs, cette publication est désormais aussi disponible en espagnol et en anglais.

Le sommet mondial sur le Développement Durable (*World Summit on Sustainable Development*, WSSD), tenu en septembre 2002, a adopté une série d'objectifs prioritaires concernant des thèmes environnementaux et certaines ressources naturelles. Ces objectifs devaient être atteints dans le cadre d'une collaboration entre membres de pays développés et en voie de développement. L'un de ces objectifs concerne l'établissement de réseaux représentatifs d'aires marines protégées dès 2012. Cet objectif implique la gestion effective des aires marines protégées afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs de conservation de l'environnement et apporter leur contribution à une approche de la gestion des zones côtières et marines à plus vaste échelle, considérant les écosystèmes, approche également épousée par le sommet mondial.

La mise au point de cet instrument de suivi, utilisé par les gestionnaires d'aires marines protégées pour estimer les progrès réalisés et faire rapport de leurs activités de manière standardisée est conforme à l'objectif du sommet

mondial sur le Développement Durable ainsi qu'aux besoins d'organisations telles que la Banque Mondiale. L'instrument de suivi permettra l'évaluation et le reportage concernant les investissements effectués par la Banque Mondiale dans les aires marines protégées, destinés à ses actionnaires et autres partenaires, tels que la GEF (*Global Environment Facility*). L'instrument de suivi peut également s'avérer utile aux autres praticiens et organisations impliqués dans la gestion d'aires marines protégées et est, pour cette raison, destiné à être adopté par ceux-ci sur une base locale et régionale. Par exemple, le projet de la barrière corallienne méso-Américaine (*Meso-American Barrier Reef System Project*) en collaboration avec PROARCA, a mis au point un protocole d'efficacité de gestion qui a pris pour base le présent instrument de suivi, les méthodologies de PROARCA ainsi que les directives de gestion et d'efficacité de WCPA-Marine/WWF. S'inspirant de ces diverses ressources, ces organisations ont mis au point un outil adapté à leurs besoins.

Présentation de l'instrument de suivi

L'instrument de suivi représente une adaptation d'un outil mis au point par l'Alliance Banque Mondiale / WWF pour la conservation et l'utilisation durable des forêts (Stolton S. et Al. 2003) et autres instruments (Hocking M. et Al. 2000 ; Mangubhai S. 2003). Il constitue un outil

simple de suivi du site permettant de faciliter le reportage pour l'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires marines protégées. Il s'articule autour de l'application du cadre d'évaluation de la Commission Mondiale des Aires Protégées (CMAP). L'Annexe II du document

TABLEAU 1 :
Résumé du cadre de la CMAP

Éléments d'évaluation	Explication	Critères évalués	Point focal de l'évaluation
Contexte	La situation actuelle Evaluation de l'importance, des menaces et du cadre politique	Importance Menaces Vulnérabilité Contexte national Partenaires	Situation
Planification	La situation recherchée Evaluation de la planification de l'aire protégée	Contexte juridique et politique de l'aire protégée Configuration du système d'aire protégée Configuration de la réserve Plan de gestion	Faisabilité
Entrées	Les besoins Evaluation des ressources nécessaires	Financement de l'agence Financement du site	Ressources
Processus	Les moyens Evaluation du mode de gestion	Pertinence des processus de gestion	Efficacité et faisabilité
Sorties	Les effets Evaluation de mise en oeuvre des programmes et activités de gestion; produits et services fournis	Résultats des activités de gestion Services et produits	Efficacité
Résultats	Les résultats Evaluation des résultats et de leur contribution aux objectifs	Impacts : retombées des activités de gestion par rapport aux objectifs	Efficacité et faisabilité

Source : Hockings, Marc avec Sue Stolton et Nigel Dudley (2000); *Assessing Effectiveness – A Framework for Assessing Management Effectiveness of Protected Areas*; Université de Cardiff et UICN, Suisse

fondamental de la CMAP a fourni l'essentiel de sa structure (*le cadre d'évaluation de la CMAP vise à la fois à offrir les grandes lignes directrices des systèmes d'évaluation et à mettre en place des normes et standards pour cette évaluation ainsi que la communication de rapports*).

Le cadre d'évaluation de la CMAP, basé sur le principe que la gestion correcte des aires protégées, repose sur six étapes, ou composantes fondamentales :

1. **contexte** (compréhension du contexte des valeurs et des menaces)
2. **planification**
3. allocation de ressources (**entrées** (input))
4. **processus** (résultant d'activités de gestion)
5. production de biens et services (**services** (outputs))
6. impacts ou **résultats** (outcomes)

Le Tableau 1 présente un bref sommaire des éléments de base du cadre d'évaluation de la CMAP et des critères estimés. L'instrument de suivi a été conçu pour satisfaire aux critères d'évaluation repris dans ce cadre d'évaluation.

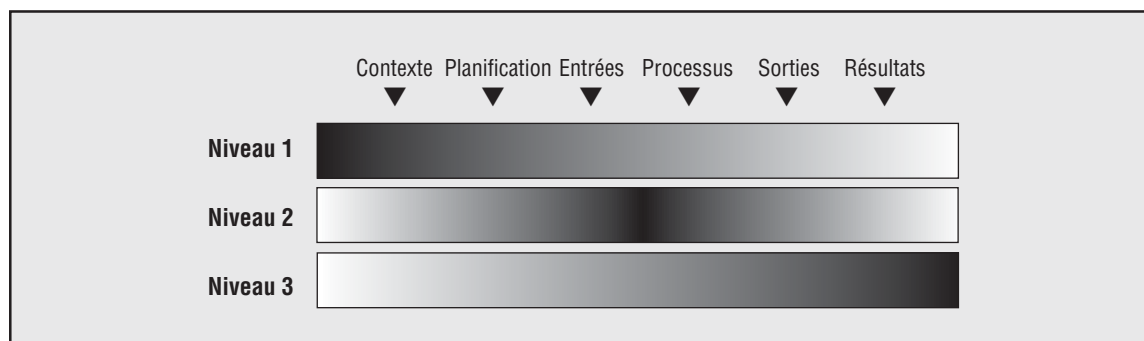
L'instrument de suivi est également disponible en ligne (en anglais, français et espagnol) sur le site internet suivant : www.mpascorecard.net. Dans l'éventualité où les gestionnaires d'aires marines protégées y donneront leur accord, ces résultats pourront être également publiés sur ce site.

Niveau de détail de l'évaluation

Une étude réalisée en 2000 par Hockings et al. mettait en évidence trois niveaux possibles pour l'évaluation, chacun de ces niveaux exigeant divers efforts de collecte de données et apports financiers. L'instrument de suivi qui est présenté ici représente le premier niveau d'évaluation (voir figure 2).

FIGURE 2

Niveaux possibles pour l'évaluation



Source : Hockings, Marc avec Sue Stolton et Nigel Dudley (2000); *Assessing Effectiveness – A Framework for Assessing Management Effectiveness of Protected Areas*; Université de Cardiff et UICN, Suisse

Ce type d'évaluation (niveau 1) n'exige que peu ou pas d'effort de collecte de données et ce concentre sur le contexte de l'aire marine protégée, ainsi que sur la pertinence de la planification, allocation de ressources (données) et des processus de gestion. Il se base largement sur les données disponibles dans les rapports existants et les opinions des gestionnaires des sites et / ou d'évaluateurs indépendants, ne nécessite qu'un bref délai de réalisation et est de coût réduit. Les enjeux y sont largement présentés, mais l'analyse est en général assez peu profonde.

Ce type d'approche est utile pour la hiérarchisation des problèmes et pour l'amélioration des processus de gestion, mais elle n'offre que peu d'informations sur l'atteinte des objectifs de gestion. L'évaluation des résultats et l'atteinte des objectifs de gestion nécessitera une évaluation indépendante ou l'intervention d'autres outils de gestion, plus approfondis (tel que *WCPA-Marine/WWF Management Effectiveness Guidelines*, disponible à l'adresse <http://effectivempa.noaa.gov>).

Limitations

L'instrument de suivi a pour but d'aider les gestionnaires dans la communication de rapports sur l'efficacité de leur gestion par rapport à une base de référence donnée. Il ne sau-

rait remplacer des méthodes d'évaluation plus rigoureuse ou de gestion adaptative (une liste de références utiles figure à l'Annexe 1). L'instrument de suivi a été adapté et mis au point pour offrir une vue d'ensemble rapide de la situation préliminaire des efforts de gestion et des progrès qui en découlent, au cours d'une période couvrant plusieurs années, tout en améliorant l'efficacité de la gestion d'une aire marine protégée donnée. Il est conçu pour être rempli par le gestionnaire ou tout autre membre approprié du personnel.

Cet outil n'offre pas une évaluation détaillée des résultats ; elle donne un aperçu rapide de la situation des étapes de gestion identifiées par le cadre d'évaluation de la Commission Mondiale des Aires Protégées.

Le concept même d'un système de « cotation » des progrès réalisés est rempli de dangers et de risques de possibilités d'erreurs d'appréciation. Le système actuel suppose, par exemple, que toutes les questions traitées ont une importance égale, alors que ce n'est pas nécessairement le cas. Une plus grande précision pourrait être atteinte en pondérant les diverses cotations, bien que ceci apporte des problèmes supplémentaires entraînés par les pondérations différentes. Dans sa version actuelle, c'est un système de cotation simple qui a été adopté, il faut cependant rester conscient des limites de cette approche.

Remarques pour l'utilisation de l'instrument de suivi

L'instrument de suivi joue plusieurs rôles en tant qu'outil d'orientation, aidant les gestionnaires de nouvelles aires protégées à quantifier les problèmes inhérents à la mise en place d'une aire marine protégée efficace, ou en tant qu'outil de suivi destiné à situer leur progrès tout au long de leur tâche de gestion. Il constitue également un outil de communication de rapports convivial, portant sur l'état de l'aire marine protégée et basé sur des informations qui, pour la plupart, ont déjà été rassemblées sur le terrain, sans aucun effort de recherche supplémentaire à effectuer.

Il doit être rempli par l'équipe en charge de l'aire marine protégée et, dans le meilleur des cas, par les parties prenantes, pour valider la note. Il est conçu pour pouvoir être remplie au cours d'une période relativement brève, par exemple au cours d'une réunion de direction ou toute autre réunion de routine, en faisant référence aux rapports ou aux jeux de données déjà disponibles.

Description des formulaires

Deux formulaires doivent être remplis :

- Fiche technique
Cette fiche technique apporte des informations essentielles concernant le site, ses caractéristiques ainsi que sur les objectifs de gestion.

- Formulaire d'évaluation
Le formulaire d'évaluation comprend des sections distinctes, et toutes celles-ci doivent être complétées.

- o Questions et notes
La partie principale de l'instrument de suivi est une série de questions groupées par étapes du cadre d'évaluation de la CMAP (contexte, planification, entrées, processus, sortie, résultats). Chaque question reçoit normalement une note comprise entre 0 (faible / mauvais) et 3 (élevé / excellent) sur la base du niveau de performance. Une série de réponses est prévue pour chacune des questions pour aider les évaluateurs à déterminer la note appropriée.

Les questions qui ne se sont pas appropriées à une aire marine protégée particulière sont omises, et la raison en est portée à la section « commentaires ».

Ceci constitue un système approximatif, et il y aura des situations dans lesquelles aucune des quatre réponses ne semblera correspondre aux conditions précises régnant dans l'aire protégée. Il est suggéré de choisir la réponse la plus proche et d'utiliser la section réservée aux commentaires pour expliquer chaque cas particulier.

o Commentaires

La case Commentaires permet de justifier les estimations quantitatives en expliquant comment elles ont été effectuées (ceci peut couvrir une vaste série de raisons, allant d'une opinion personnelle, document de référence, observation des résultats, à des études ou estimations effectuées à l'extérieur – l'important est de donner aux lecteurs du rapport la raison pour laquelle une évaluation a été portée).

Dans cette section, il est également suggéré de mentionner toutes les informations utiles qui sont à communiquer aux autres gestionnaires d'aires marines protégées (par exemple, de bon-

nes pratiques, ou des activités ayant rencontré un certain succès).

Note finale

Les utilisateurs accordent une note pour chacun des six éléments de l'évaluation et une note finale après avoir rempli le formulaire d'évaluation. Si certaines questions n'ont pas reçu de note (par exemple, les questions inadéquates), la note maximale est ramenée à une note ajustée (la note maximale, moins les points pour les questions qui ne sont pas applicables). La note finale sera en fait un pourcentage de la note obtenue, divisé par la note maximale ajustée.

1. Fiche technique

Nom de l'aire marine protégée :	_____
Emplacement de l'aire marine protégée (pays et, si possible, référence cartographiée) :	_____
Date de création de l'aire marine protégée :	_____
Date d'accord :	_____
Date de classement :	_____
Informations de propriété (par exemple, propriétaire, régime foncier, etc.) :	_____
Autorité de tutelle:	_____
Informations de contact et site web (le cas échéant) :	_____
Dimensions de l'aire marine protégée (en ha) :	_____
Pourcentage terrestre de l'aire marine protégée (%) :	_____
Nombre d'employés :	_____
permanents :	_____
temporaires :	_____
volontaires :	_____
Budget annuel :	_____
Désignations (catégorie IUCN, World Heritage, Ramsar, etc.) :	_____
Motifs de la désignation :	_____
L'aire marine protégée fait partie d'un plan de zonage de gestion plus vaste (Oui/Non) :	_____
Brefs détails concernant le projet ou les projets financés par la Banque Mondiale dans l'aire marine protégée :	_____
Brève description des habitats primaires qui sont représentés dans l'aire marine protégée (récifs, graminées marines, mangrove, lagon, estuaire...) :	_____
Habitat 1:	_____
Habitat 2:	_____
Deux objectifs principaux pour cette aire marine protégée :	_____
Objectif 1 :	_____
Objectif 2 :	_____
Deux menaces majeures pour l'aire marine protégée (et raisons pour lesquelles il en est ainsi) :	_____
Menace 1 :	_____
Menace 2 :	_____
Deux activités de gestion majeures :	_____
Activité 1 :	_____
Activité 2 :	_____
Quatre groupes de parties prenantes les plus importantes :	_____
Partie prenante 1 :	_____
Partie prenante 2 :	_____
Partie prenante 3 :	_____
Partie prenante 4 :	_____
Condition des ressources existantes :	<input type="checkbox"/> médiocre <input type="checkbox"/> moyenne <input type="checkbox"/> bonne
Date de l'exécution de l'évaluation :	_____
Nom(s) de évaluateur :	_____
Rôle (titre) :	_____
Informations de contact :	_____
Date(s) de Fiche(s) d'auto-évaluation précédente(s) :	_____

A. Contexte : la situation actuelle — Évaluation de l'importance, des menaces et du cadre politique			
1. Statut juridique — L'aire marine protégée jouit-elle d'un statut juridique ? (Remarque : pour les réserves privées, voir la quatrième option)	0 L'aire marine protégée n'est pas classée Le gouvernement a donné son accord pour que l'aire marine protégée soit classée, mais ce processus n'a pas encore été entamé L'aire marine protégée est en cours de classement mais le processus n'est pas encore terminé L'aire marine protégée a reçu sa classification légale (ou, dans le cas d'une réserve privée, est la propriété d'une fondation ou autre)	1 2 3	Commentaires
Point supplémentaire L'importance de l'aire marine protégée a été reconnue sur le plan national et/ou international <i>(dans la colonne commentaires, décrire les modalités de cette reconnaissance)</i>	+1		
2. Réglementation en place au niveau de l'aire marine protégée — Les activités humaines illégales (le braconnage par exemple) sont-elles activement contrôlées ?	0 Il n'existe aucun mécanisme de contrôle des activités humaines illégales dans l'aire marine protégée Des mécanismes de contrôle des activités humaines illégales existent dans l'aire marine protégée, mais leur application pose des problèmes majeurs Des mécanismes de contrôle des activités humaines illégales existent dans l'aire marine protégée, mais certains problèmes rendent leur mise en application inefficace Des mécanismes de contrôle des activités humaines illégales existent dans l'aire marine protégée, et ils sont mis en œuvre de manière efficace	1 2 3	Voire score

3. Application de la loi — Le personnel est-il en mesure de faire respecter les réglementations en place au niveau de l'aire marine protégée ?			<i>Voire score</i>	<i>Commentaires</i>
L'équipe ne dispose ni des capacités, ni des ressources nécessaires pour faire appliquer les lois et réglementations dans l'aire marine protégée	0			
Il y a, au niveau des capacités et des ressources de l'équipe, des déficiences majeures qui l'empêchent de faire appliquer les lois et réglementations dans l'aire marine protégée (par exemple, manque de compétences, pas de budget pour effectuer les patrouilles nécessaires)	1			
L'équipe dispose des capacités et des ressources nécessaires pour faire appliquer les lois et réglementations dans l'aire marine protégée, mais quelques déficiences demeurent	2			
L'équipe dispose d'excellentes capacités et ressources pour faire appliquer les lois et réglementations dans l'aire marine protégée	3			
Points supplémentaires				
Il existe des moyens de contrôle supplémentaire (par exemple, volontaires, communautés locales)	+1			
Les infractions sont poursuivies et les amendes perçues par les autorités	+1			
4. Démarcation de l'aire marine protégée — Les limites en sont-elles connues et clairement marquées ?			<i>Voire score</i>	<i>Commentaires</i>
Les limite de l'aire marine protégée sont inconnues de l'autorité de tutelle ou autres parties prenantes	0			
La limite de l'aire marine protégée est connue de l'autorité mais elle est inconnue des autres parties prenantes	1			
La limite de l'aire marine protégée est connue à la fois de l'autorité de tutelle et des autres, mais elle n'est pas clairement démarquée	2			
La limite de l'aire marine protégée est connue de l'autorité de tutelle et des parties prenantes et elle est démarquée de manière appropriée	3			

	<i>Commentaires</i>	<i>Votre score</i>	
<p>5. Intégration de l'aire marine protégée au sein d'un plan de gestion côtière plus vaste — L'aire marine protégée fait-elle partie d'un plan de gestion côtière de plus grande envergure ?</p> <p>Aucune discussion n'est en cours au sujet de l'intégration de l'aire marine protégée au sein d'un plan de gestion côtière plus vaste</p> <p>Il y a quelques discussions en cours au sujet de l'intégration de l'aire marine protégée au sein d'un plan de gestion côtière mais le processus n'est pas encore entamé</p> <p>L'aire marine protégée est en cours d'intégration au sein d'un plan de gestion côtière plus vaste, mais le processus est encore incomplet</p> <p>L'aire marine protégée fait partie d'un plan de gestion côtière plus vaste</p> <p>Points supplémentaires</p> <p>L'aire marine protégée fait partie d'un réseau d'aires marines protégées qui collectivement, supportent des fonctions d'écosystème marin de plus grande envergure</p> <p>L'aire marine protégée fait partie d'un réseau d'aires marines protégées qui, collectivement, représentent la plage de variabilité biogéographique au sein d'une éco-région marine</p>		<p>0</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>+1</p> <p>+1</p>	
<p>6. Inventaire des ressources — Existe-t-il suffisamment d'informations pour pouvoir gérer l'aire ?</p> <p>Il n'existe pas ou peu d'informations disponibles sur les conditions biophysiques, socio-culturelles et économiques associées avec l'aire marine protégée</p> <p>Les informations sur les conditions biophysiques, socio-culturelles et économiques associées avec l'aire marine protégée ne sont pas suffisantes pour permettre la planification et la prise de décisions</p> <p>Les informations sur les conditions biophysiques, socio-culturelles et économiques associées avec l'aire marine protégée sont suffisantes pour la partie la plus importante de la planification et de la prise de décision mais le travail de recherche n'est pas suffisamment soutenu</p>		<p>0</p> <p>1</p> <p>2</p>	

<p>Les informations sur les conditions biophysiques, socio-culturelles et économiques associées avec l'aire marine protégée sont suffisantes pour les parties essentielles de la planification et de la prise de décisions</p>	3	
<p>7. Prise de conscience des parties prenantes et reconnaissance de l'importance de l'enjeu — Les parties prenantes sont-elles conscientes des conditions des ressources marines et des dangers qui les menacent, et reconnaissent-elles l'importance de l'enjeu ?</p> <p>Moins de 25 % des parties prenantes ont pris conscience ou se soucient activement des conditions des ressources marines, des menaces et des efforts de gestion nécessaires</p> <p>Entre 25 et 50 % environ des parties prenantes sont conscients, et se soucient activement, des ressources marines et des menaces auxquelles elles font face</p> <p>Entre 50 et 75 % des parties prenantes sont conscients, et se soucient activement, des ressources marines et des menaces auxquelles elles font face</p> <p>Plus de 75 % des parties prenantes sont conscients, et se soucient activement, des ressources marines et des menaces auxquelles elles font face</p>	<p>Votre score</p> <p>0</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p>	<p>Commentaires (Dressez la liste des parties prenantes)</p>
<p>TOTAL pour le Contexte (A) : / 26 ou note ajustée</p>		
<p>B. Planification : la situation recherchée — Evaluation de l'aire marine protégée</p>		
<p>8. Objectifs pour l'aire marine protégée — Existe-t-il des objectifs arrêtés ?</p> <p>Aucun objectif ferme n'a été arrêté pour l'aire marine protégée</p> <p>L'aire marine protégée a arrêté des objectifs, mais elle n'est pas gérée en conséquence</p> <p>L'aire marine protégée a arrêté des objectifs, mais ils sont que partiellement appliqués</p>	<p>Votre score</p> <p>0</p> <p>1</p> <p>2</p>	

	3	Votre score	Commentaires
L'aire marine protégée a arrêté des objectifs que les activités de gestion s'efforcent de poursuivre	3		
9. Plan de gestion — Existe-t-il un plan de gestion, et est-il mis en œuvre ?			
Il n'existe aucun plan de gestion pour l'aire marine protégée	0		
Un plan de gestion est en cours d'élaboration ou a été élaboré, mais il n'est pas mis en œuvre	1		
Il existe un plan de gestion approuvé, mais il n'est que partiellement mis en œuvre	2		
Il existe un plan de gestion approuvé, et il est mis en œuvre	3		
Points supplémentaires pour le stade de planification			
a. Il existe également un schéma directeur à long terme (à 5 ans au moins)	+1		
b. Le processus de planification offre aux principales parties prenantes les opportunités nécessaires pour influencer le plan de gestion	+1		
c. La participation des parties prenantes comprend une représentation des divers groupes ethniques, religieux et d'usagers ainsi qu'une représentation équitable des deux sexes	+1		
d. Les impacts socioéconomiques des décisions sont pris en considération au cours du processus de planification	+1		
e. La culture locale, y compris les coutumes et pratiques traditionnelles, conditions sociales, caractéristiques culturelles, sites et monuments historiques, sont pris en considération au cours du processus de planification	+1		
f. Un calendrier et un processus de révision et de mise à jour du plan de gestion ont été mis en place	+1		
g. Les résultats de la surveillance, de la recherche et de l'évaluation sont continuellement intégrés dans la planification	+1		
h. Le plan de gestion est lié à la mise au point et à la mise en application des réglementations	+1		
TOTAL pour la planification (B) :		/ 14 ou note ajustée	

C. Entrées (input) : les besoins — Evaluation des ressources nécessaires			
	<i>Votre score</i>	<i>Commentaires</i>	
<p>10. Recherche — Existe-t-il un programme d'inventaire ou de recherche orienté vers une meilleure gestion ?</p> <p>Il n'existe aucun programme d'inventaire ou de recherche dans l'aire marine protégée</p> <p>Il existe quelques activités ad hoc d'inspection et de recherche</p> <p>Il y a beaucoup d'activités d'inspection et de recherche, mais elles ne sont pas alignées sur les besoins de gestion</p> <p>Il existe un programme intégré d'inspection et de recherche, aligné sur les besoins de gestion</p> <p>Point supplémentaire</p> <p>a. Des études de capacité de tolérance ont été réalisées pour déterminer les niveaux d'utilisation tolérable</p>	<p>0</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>+1</p>		
<p>11. Personnel — Le nombre de personnes employées est-il suffisant pour gérer l'aire protégée ?</p> <p>Il n'y a pas d'employés</p> <p>Le nombre d'employés est insuffisant pour les activités essentielles de gestion</p> <p>Le nombre d'employés est en dessous du seuil optimal requis pour les activités essentielles de gestion</p> <p>Le nombre d'employés est adéquat pour les besoins de gestion du site</p> <p>Point supplémentaire</p> <p>a. Un soutien supplémentaire existe, venant des volontaires, communautés locales, etc. (sans la colonne commentaires, apporter plus de détails)</p>	<p>0</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>+1</p>		

12. Budget actuel – Le budget actuel suffit-il suffisant ?	Commentaires (<i>dressez le détail des sources de financement</i>)	Votre score
<p>Il n'existe aucun budget pour l'aire marine protégée</p> <p>Le budget disponible est inadéquat pour les besoins fondamentaux de la gestion et limite sérieusement la capacité de gestion</p> <p>Le budget disponible est acceptable, mais il pourrait être encore amélioré pour pouvoir atteindre un niveau de gestion efficace</p> <p>Le budget disponible est suffisant, et il est suffisant pour répondre à tous les besoins de gestion de l'aire protégée</p> <p>Points supplémentaires :</p> <p>a. Le budget pour l'aire marine protégée et ses besoins de gestion est assuré pour les années à venir.</p> <p>b. Le budget n'est pas entièrement dépendant des finances publiques ; le financement provient également de sources non gouvernementales (NGO), impôts, perception de frais, etc.</p>		<p>0</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>+2</p> <p>+1</p>
TOTAL pour Entrées (C) : / 14 ou note ajustée		
D. Processus : les moyens – Evaluation du mode de gestion		
13. Programmes d'éducation et de sensibilisation — Y-a-t-il un programme établi d'éducation ?	Commentaires (<i>dressez vos principales actions de communication</i>)	Votre score
<p>Il n'existe pas de programme d'éducation et de sensibilisation</p> <p>Il existe un programme d'éducation et de sensibilisation limité et adapté aux besoins ponctuels, mais aucune planification pour cette composante</p> <p>Il existe un programme d'éducation et de sensibilisation planifié, mais il présente de sérieuses lacunes</p> <p>Il existe un programme d'éducation et de sensibilisation planifié et effectif, totalement en phase avec les objectifs et besoins de l'aire protégée</p>		<p>0</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p>

	Votre score	Commentaires
<p>14. La communication entre les parties prenantes et gestionnaires — Existe-t-il une communication entre les parties prenantes et gestionnaires ?</p> <p>Il n'existe que peu ou pas de communication entre gestionnaires et parties prenantes impliquées dans l'aire marine protégée</p> <p>Il y a communication entre gestionnaires et parties prenantes mais ces communications ne se font pas dans le cadre d'un programme structuré.</p> <p>Il existe un programme de planification des communications utilisé pour renforcer les appuis dont bénéficie l'aire marine protégée parmi les parties prenantes concernées, mais cette mise en œuvre est encore limitée.</p> <p>Il existe un programme de planification des communications utilisé pour renforcer les appuis dont bénéficie l'aire marine protégée parmi les parties prenantes concernées.</p> <p>Point supplémentaire</p> <p>Une communication existe avec d'autres gestionnaires d'aires marines protégées (par exemple, l'échange de bonnes pratiques)</p>	<p>0</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>+1</p>	
<p>15. Collaboration et participation des parties prenantes — Les parties prenantes ont-elles une part active dans les décisions de gestion ?</p> <p>Les parties prenantes n'ont aucune influence sur les décisions prises quant à la gestion de l'aire protégée</p> <p>Les parties prenantes ont une certaine influence dans les discussions relatives à la gestion, mais aucune participation directe aux décisions qui en découlent</p> <p>Les parties prenantes contribuent directement à certaines décisions de gestion</p> <p>Les parties prenantes participent directement à la prise des décisions relatives à la gestion</p>	<p>0</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p>	<p>Commentaires</p>

Point supplémentaire			Commentaires
<p>a. Des contributions et/ou des accords financiers existent entre l'aire marine protégée et les exploitants d'entreprises touristiques pour reverser en partie les frais de location et en faire bénéficier l'aire</p>	+1		
<p>16. Populations locales — Les populations indigènes et traditionnelles résidentes dans l'aire, ou utilisant régulièrement l'aire marine protégée sont-elles partie prenante dans les décisions de gestion ?</p>			
<p>Les populations indigènes et traditionnelles n'ont aucune influence dans les décisions relatives à la gestion de l'aire protégée</p>	0		
<p>Les populations indigènes et traditionnelles ont une influence limitée dans les décisions relatives à la gestion, mais aucune influence sur les décisions qui en résultent</p>	1		
<p>Les populations indigènes et traditionnelles contribuent directement à certaines décisions relatives à la gestion</p>	2		
<p>Les populations indigènes et traditionnelles participent directement à la prise de décisions relatives à la gestion</p>	3		
<p>17. Formation du personnel — La formation du personnel est-elle suffisante ?</p>			<p>Commentaires (dressez la liste de vos principaux besoins de formation)</p>
<p>Le personnel n'est pas formé.</p>	0		
<p>La formation et les compétences du personnel sont faibles par rapport aux besoins de l'aire marine protégée.</p>	1		
<p>La formation et les compétences du personnel sont adaptées, mais pourraient être améliorées pour atteindre complètement les objectifs de gestion.</p>	2		
<p>La formation et les compétences du personnel sont en phase avec les besoins actuels et anticipés.</p>	3		

18. Équipements — Le site est-il convenablement équipé ?		Votre score	Commentaires
Il n'existe que peu ou pas d'équipements ou d'installations.	0		
Un certain nombre d'équipements et d'installations existent, mais ils sont totalement inadéquats.	1		
La plupart des équipements et des installations sont adéquats et bien entretenus.	2		
Il y a suffisamment d'équipements et d'installations, et ils sont bien entretenus.	3		
19. Surveillance et évaluation — Les indicateurs biophysiques, socio-économiques et de gestion publique sont-ils dûment surveillés et évalués ?		Votre score	Commentaires
Il n'existe aucune surveillance et évaluation des contextes biophysique, socio-économique et de gestion publique dans le contexte de l'aire marine protégée	0		
Il existe une certaine part de surveillance et évaluation en fonction de certains besoins ponctuels, mais aucune stratégie d'ensemble et il n'existe pas de mécanisme de collecte régulière des résultats	1		
Un système de surveillance et évaluation est en place, et il a fait l'objet d'un consensus, mais ses résultats ne sont pas systématiquement utilisés dans la gestion	2		
Un système de surveillance et évaluation existe, il a été correctement mis en place, et il est utilisé dans la gestion adaptative de l'aire protégée	3		
Points supplémentaires			
a. L'aire marine protégée participe à des programmes de surveillance de l'environnement nationaux ou internationaux tels que CARICOMP, CPACC, GCRMN, AGGRA ou autres du même type (donner les noms du, ou des programmes)	+1		
b. Un processus d'intervention en cas d'urgence existe pour pallier l'impact des événements ne résultant pas des menaces habituelles.	+1		
TOTAL pour le processus (D) :			/ 25 ou note ajustée

E. Sorties (outputs) : les effets — Evaluation de mise en œuvre des programmes et activités ; produits et services fournis			
<p>Nota bene : les effets doit être évalués sur la base des progrès accomplis depuis la dernière évaluation. Si c'est la première fois que l'instrument de suivi est utilisé, les répondants estimeront le rendement sur la période représentée par les 3 dernières années. Pour les aires marines protégées nouvellement établies, il est possible que les répondants aient à passer outre à cette section.</p>			
20. Indicateurs de contexte — les indicateurs de contexte indiquent-ils une progression ?	Voire score	Commentaires	
a. Le statut juridique s'est amélioré (voir la question 1. Statut juridique)	+2		
b. Les réglementations se sont améliorées (voir la question 2. Réglementations de l'aire marine protégée)	+2		
c. Le respect de la loi s'est amélioré (voir la question 3. Respect de la loi)	+2		
d. La démarcation de l'aire s'est améliorée (voir la question 4. Démarcation de l'aire marine protégée)	+2		
e. L'aire marine protégée a été reprise au sein d'une aire de gestion côtière (Integrated Coastal Management, ICM) (voir la question 5. Intégration de l'aire marine protégée)	+2		
f. Les informations disponibles sur les conditions biophysiques, socio-culturelles et économiques associées avec l'aire marine protégée se sont améliorées (voir la question 6. Inventaire des ressources)	+2		
g. La prise de conscience et la sensibilité des parties prenantes se sont améliorées (voir la question 7.)	+2		
21. Produits et services	Voire score	Commentaires	
a. Panneaux indicateurs — les panneaux sont maintenant visibles, ou de nouveaux panneaux ont été installés	+1		
b. Mouillages — des mouillages sont maintenant disponibles, ou de nouveaux mouillages ont été créés	+2		

	+ 1		
<i>Commentaires</i>	<i>Votre score</i>		
<p>c. Programmes d'éducation et de sensibilisation – les programmes d'éducation et de sensibilisation ont été mis en place</p>			
<p>22. Mécanismes pour la participation des parties prenantes dans les processus de prise de décision et/ou de gestion (par exemple le conseil consultatif) — des mécanismes ont-ils été mis en place pour assurer la participation des parties prenantes ?</p>			
<p>Il n'existe pas de mécanismes pour la participation des parties prenantes aux processus de prise de décision ou aux activités de gestion</p>	0		
<p>Il existe quelques mécanismes pour la participation des parties prenantes aux processus de prise de décision ou aux activités de gestion, mais ils ne sont pas suffisants</p>	1		
<p>Il existe suffisamment de mécanismes permettant la participation des parties prenantes aux processus de prise de décision et/ou aux activités de gestion</p>	2		
<p>23. Les activités d'éducation sur l'environnement destinées aux parties prenantes (par exemple sorties et promenades organisées dans l'aire marine protégée) — des activités d'éducation destinées aux parties prenantes ont-elles été mises au point ?</p>			
<p>Il n'existe pas d'activités accessibles aux parties prenantes</p>	0		
<p>Il existe quelques activités accessibles aux parties prenantes, mais elles sont insuffisantes</p>	1		
<p>Il y a suffisamment d'activités d'éducation destinées aux parties prenantes</p>	2		
<p>24. Activités de gestion — les deux principales activités de gestion (figurant dans la fiche technique) ont-elles été améliorées pour faire face aux menaces ?</p>			
<p>Les activités de gestion n'ont pas été améliorées</p>	0		

<p>Certaines mesures ont été prises pour améliorer les activités de gestion</p> <p>Les activités de gestion ont été suffisamment améliorées</p>	<p>1</p> <p>2</p>		
<p>25. Accueil des visiteurs — l'aire marine protégée comporte-t-elle suffisamment d'installations d'accueil des visiteurs ?</p> <p>Il n'y a ni accueil des visiteurs, ni services</p> <p>Les modalités d'accueil et les services destinés aux visiteurs sont inappropriés pour les niveaux actuels de visites, ou elles sont encore en cours de construction</p> <p>Il y a quelques modalités d'accueil et services destinés aux visiteurs, mais ils pourraient être améliorés</p> <p>L'accueil et les services destinés aux visiteurs sont adaptés au taux de visite actuel</p>	<p>0</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p>		<p><i>Commentaires</i></p>
<p>26. Frais d'entrée et taxes — Si des frais et taxes (frais d'entrée, amendes) sont perçus, contribuent-ils la gestion de l'aire marine protégée ?</p> <p>Bien qu'un système de frais d'entrée et taxes aient été mis en place, ces frais ne sont pas perçus</p> <p>Les frais d'entrée et taxes sont perçus, mais ils vont au gouvernement central et ne sont pas répercutés vers l'aire marine protégée ou ses environs</p> <p>Les frais d'entrée et taxes sont perçus, mais ils vont à l'autorité locale plutôt qu'à l'aire marine protégée</p> <p>Des frais d'entrée et taxes de l'aire marine protégée sont perçus et ils aident à entretenir cette aire marine protégée et d'autres aires protégées</p>	<p>0</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p>		<p><i>Commentaires</i></p>
<p>27. Formation du personnel</p> <p>Le personnel a été formé, mais il pourrait être amélioré pour lui permettre d'atteindre plus pleinement les objectifs de gestion poursuivis</p>	<p>2</p>		<p><i>Commentaires</i></p>

Le personnel a été formé en parfaite adéquation avec les besoins de gestion de l'aire marine protégée, et avec anticipation des besoins futurs	3	
TOTAL pour Sorties (E) : / 33 ou note ajustée		
F. Résultats : les résultats — Evaluation des résultats et de leur contribution aux objectifs		
28. Objectifs — Les objectifs de l'aire marine protégée (tels qu'ils figurent à la page de la fiche technique) ont-ils été poursuivis ?		<i>Commentaires</i>
Les objectifs de gestion n'ont pas été poursuivis	0	
Les objectifs de gestion ont été poursuivis en partie	1	
Les objectifs de gestion ont été suffisamment poursuivis	2	
Les objectifs de gestion ont été poursuivis de manière significative	3	
29. Menaces — Les menaces (telles qu'elles figurent à la page de la fiche technique) ont-elles été réduites ?		<i>Commentaires</i>
Les menaces se sont accrues	0	
Les menaces sont approximativement restées au même niveau	1	
Les menaces ont été quelque peu diminuées	2	
Les menaces ont été largement réduites	3	
30. État des ressources — L'état des ressources s'est-il amélioré ?		<i>Commentaires</i>
L'état des ressources a empiré	0	
L'état des ressources est approximativement resté au même niveau	1	
L'état des ressources a été quelque peu amélioré	2	
L'état des ressources s'est amélioré de manière sensible	3	

31. Bien-être de la communauté — Le bien-être de la communauté s'est-il amélioré ?	Commentaires (donnez quelques exemples)	Votre score
<p>Les moyens d'existence et le niveau de vie de la communauté ont décliné</p> <p>Les moyens d'existence et le niveau de vie de la communauté sont approximativement restés au même niveau</p> <p>Les moyens d'existence et le niveau de vie de la communauté se sont quelque peu améliorés</p> <p>Les moyens d'existence et le niveau de vie de la communauté se sont améliorés d'une manière significative</p>		<p>0</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p>
<p>Points supplémentaires</p> <p>a. La gestion de l'aire marine protégée est compatible avec la culture locale, y compris les pratiques traditionnelles, les systèmes sociaux, les caractéristiques culturelles, et les sites et monuments historiques liés aux ressources et utilisations des aires marines</p> <p>b. Les conflits existant au niveau de l'allocation des ressources ont été réduits</p> <p>c. Les avantages dérivés de l'aire marine protégée sont également distribués</p> <p>d. Les avantages non monétaires des ressources marines envers la société ont été maintenus ou accentués</p>		<p>+1</p> <p>+1</p> <p>+1</p> <p>+1</p>
32. Sensibilité à l'environnement — La sensibilité à l'environnement de la communauté s'est-elle améliorée ?	Commentaires	Votre score
<p>La sensibilité à l'environnement des conditions de ressources, menaces et activités de gestion a décliné</p> <p>La sensibilité à l'environnement est restée sensiblement la même</p> <p>La sensibilité à l'environnement s'est quelque peu améliorée</p> <p>La sensibilité à l'environnement s'est nettement améliorée</p>		<p>0</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p>

	<i>Commentaires</i>	<i>Votre score</i>	<i>Commentaires</i>
33. Conformité aux réglementations en place — Les usagers se conforment-ils aux réglementations de l'aire marine protégée ? Moins de 25 % des usagers se conforment aux réglementations Entre 25 et 50 % des usagers se conforment aux réglementations Entre 50 et 75 % des usagers se conforment aux réglementations Plus de 75 % des usagers se conforment aux réglementations		0 1 2 3	
34. Niveau de satisfaction des parties prenantes — Les parties prenantes sont-elles satisfaites des processus et du rendement de l'aire marine protégée ?		<i>Votre score</i>	
Moins de 25 % des parties prenantes sont satisfaits du processus et du rendement de l'aire marine protégée Entre 25 et 50 % des parties prenantes sont satisfaits du processus et du rendement de l'aire marine protégée Entre 50 et 75 % des parties prenantes sont satisfaits du processus et du rendement de l'aire marine protégée Plus de 75 % des parties prenantes sont satisfaits du processus et du rendement de l'aire marine protégée		0 1 2 3	
Points supplémentaires			
a. Les parties prenantes estiment qu'elles participent activement à la prise des décisions de gestion		+1	
b. Les parties prenantes estiment qu'elles sont représentées de manière adéquate dans les groupes de prise de décisions concernant l'aire marine protégée		+1	
TOTAL pour les Résultats (F) :			/ 27 ou note ajustée

Les utilisateurs accordent une note pour chacun des six éléments de l'évaluation et une note finale après avoir rempli le formulaire d'évaluation. Si certaines questions n'ont pas reçu de note (par exemple, les questions inadéquates), la note maximale est ramenée à une note ajustée (la note maximale, moins les points pour les questions qui ne sont pas applicables). La note finale sera en fait un pourcentage de la note obtenue, divisé par la note maximale ajustée.

Résumé de la cotation			
Note obtenue	Note maximum	Note maximum ajustée	Note finale — le pourcentage de la note obtenue sur la note ajustée.
Note finale pour Contexte (A)	26		
Note finale pour Planification (B)	14		
Note finale pour Entrées (C)	14		
Note finale pour Processus (D)	25		
Note finale pour Sorties (E)	33		
Note finale pour Résultats (F)	27		
Total (= A+B+C+D+E+F)			

Annexe 1 : Références utiles

- Day J., Hockings M., and Jones G. 2003. Measuring effectiveness in Marine Protected Areas – Principles and Practice. Hatcher B., Sale P., Usseglio P., and Arias Gonzales J. Recommendations on Methodology for Monitoring the Effectiveness of MPA Management. Report to Mesoamerican Barrier Reef System Project Coordination Unit.
- Hockings, M. 1998. Evaluating management of protected areas: integrating planning and evaluation. *Environmental Management* 22(3) : 337–346.
- Hockings, M. 1999. Management effectiveness of protected areas. Theme issue. *Parks* 9(2).
- Hockings M. 2000. Evaluating protected Area Management. A review of systems for assessing management effectiveness of protected areas. School of Natural and Rural Systems.
- Hockings, M., Stolton, S. and Dudley, N. 2000. Evaluating Effectiveness: A Framework for Assessing the Management of Protected Areas. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK, 121 pages.
- Hockings, M., Stolton, S., Dudley, N. and Parrish, J. 2000b. The Enhancing Our Heritage Toolkit – Book 1. A training manual on how to build assessment, monitoring and reporting systems on the management effectiveness of World Heritage Sites. 36pp. www.enhancingheritage.net
- Hockings, M., Stolton, S., Dudley, N. and Parrish, J. 2000c. The Enhancing Our Heritage Toolkit – Book 2. A workbook on how to build assessment, monitoring and reporting systems on the management effectiveness of World Heritage Sites. 136pp. www.enhancingheritage.net
- Kelleher, G. 1999. Guidelines for Marine Protected Areas. IUCN–The World Conservation Union, Gland, Switzerland.
- Mangubhai, S. 2002. Biological and socioeconomic monitoring programmes and assessment recently carried out or underway in MPAs in selected countries in the Western Indian Ocean: Kenya, Madagascar, Seychelles, South Africa and Tanzania. Unpublished report, IUCN Eastern Africa Regional Office, Nairobi, Kenya.
- Pomeroy R., Parks J., and Watson L. 2002. Working Draft Guidebook: How is Your MPA Doing? Guidebook for Evaluation Effectiveness of Marine Protected Areas. A Resource Guide on Biophysical, Socio-Economic and Governance Indicators for Evaluating MPA Management Effectiveness. <http://effectivempa.noaa.gov>
- Stolton S. et al. 2003. Reporting Progress at protected Area Sites. A simple site-level tracking tool developed for the World Bank, Washington, DC and WWF.
- WWF. Improving Protected Area Management – WWF’s Rapid Assessment and Prioritisation Methodology. http://www.panda.org/downloads/forests/Summary_final.pdf



BANQUE MONDIALE

1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433, U.S.A.